



# PROGRAMME DE FORMATION

## LES MISES A DISPOSITION DE PERSONNEL<sup>1</sup>

### Date

2 décembre 2024

9H – 17H

### Format

**Présentiel** au 61 rue de Bercy –  
75012 Paris

Possibilité d'accueil de stagiaires en  
situation de handicap

**OU en visio (teams)**

### Participants

Stagiaires SYSTEMIK RH

### Coût

**399 €** par participant adhérent pour  
une journée de formation.

Ou **449 €** stagiaire non adhérent

Ce tarif comprend la remise d'un  
document pédagogique complet  
(incluant les synthèses des sujets  
abordés, textes applicables,  
positions administratives et  
jurisprudences).

### Prérequis :

### Objectifs :

> Maîtriser l'ensemble des dispositifs existants et savoir les utiliser

### Module 1 : Introduction aux Mises à Disposition de Personnel

- Définition et panorama des mises à disposition de personnel
- Cadre juridique général et principes clés
- Distinction entre prêt de main-d'œuvre et prestation de services

### Module 2 : Dispositifs de Prêt de Main-d'Œuvre Lucratifs

- Présentation des dispositifs lucratifs (intérim, etc.)
- Cadre légal et réglementaire spécifique
- Conditions et modalités de mise en œuvre
- Avantages et limites de ces dispositifs

### Module 3 : Dispositifs de Prêt de Main-d'Œuvre Non Lucratifs

- Caractéristiques des systèmes autorisés non lucratifs
- Conditions de mise en place et contraintes réglementaires

<sup>1</sup> Le programme de formation sera à jour à la date du 20 novembre 2024

Aucun

### Inscription

[formation@systemik-rh.fr](mailto:formation@systemik-rh.fr)

### Formateur

**Maître Marius Buscarini,**  
Avocat associé  
Cabinet FACTORHY Avocats

- Exemples et études de cas : mises à disposition entre entités d'un même groupe, prêts pour des missions d'intérêt général, etc.

### Module 4 : Entreprises de Travail à Temps Partagé

- Fonctionnement des entreprises de travail à temps partagé
- Avantages pour les employeurs et les salariés
- Réglementation et bonnes pratiques

### Module 5 : Groupements d'Employeurs

- Présentation et types de groupements d'employeurs
- Modalités de fonctionnement et gestion administrative
- Avantages spécifiques et défis rencontrés
- Cas pratiques et retours d'expérience

### Module 6 : Distinction avec les Prestations de Services

- Clarification entre prêt de main-d'œuvre et prestation de service
- Importance du savoir-faire spécifique dans la prestation de service
- Cadre légal des prestations de services lucratives
- Gestion contractuelle et responsabilités des parties

### Module 7 : Gestion Pratique et Responsabilités

- Responsabilités des entreprises prêteuses et utilisatrices
- Gestion des risques et conformité légale
- Études de cas sur la résolution de problématiques courantes